



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE LA SANTE ET DE  
L'HYGIENE PUBLIQUE



UNITE DE GESTION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST  
ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

CREDIT IDA N°: 7452-GN et DON GFF N° TFOC 3354-GN

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E)  
CONSULTANT(E)/ SPECIALISTE EN GESTION DES DECHETS  
BIOMEDICAUX  
(Rediffusion)**

**Date début : 21/07/2025 – Date limite : 07/08/2025**

- I. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) pour une couverture nationale en faveur du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisé pour le **Recrutement d'un (e) Consultant(e) Spécialiste en Gestion des Déchets Biomédicaux** au sein de l'Unité de Gestion des Projets.

**II. MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES DU CONSULTANT**

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UCP, Le/la Spécialiste en Gestion des Déchets biomédicaux aura la responsabilité d'appuyer la Direction Nationale de l'Hygiène Publique (DNHP) et les autres parties prenantes du secteur de la gestion des déchets dans l'élaboration, la mise en œuvre des politiques, des stratégies ainsi que des plans élaborés dans le secteur des déchets biomédicaux.

Le (la) spécialiste aura pour missions de :

- S'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales ; des directives de la Banque Mondiale et d'autres PTF en matière de gestion des déchets biomédicaux dans la conduite des activités du programme ;
- Faire une évaluation du cadre politique, légal, juridique et administratif, ainsi que du cadre réglementaire en ce qui concerne la gestion des déchets biomédicaux, les équipements de traitement /destruction de ces déchets dans le pays ;
- Participer à la planification, la coordination, l'analyse et la validation des études et des documents en matière de Gestion des déchets dans le cadre des Projets au sein de l'UCP ;
- Veiller à l'appropriation des documents de gestion de soins de santé élaborés (Plan stratégique national de gestion des déchets de soins de santé, Plans régionaux de gestion des déchets biomédicaux, Plan de lutte contre les infections et la gestion intégrée des déchets, politique Nationale de l'Hygiène publique, Plan interne de Gestion des déchets biomédicaux, etc.) par les parties prenantes du programme ;
- S'assurer de l'intégration des aspects de gestion des déchets dans la conception des sous-projets découlant des projets au sein de l'UCP ;
- Appuyer le MSHP/DNHP dans l'élaboration des spécifications techniques des équipements de gestion de gestion des déchets biomédicaux ;

- Estimer le niveau de récupération des déchets, ou les mécanismes de recyclage qui existent à l'intérieur des structures de santé elles-mêmes, sur le parcours vers les zones d'évacuation finales, et sur les sites définitifs d'évacuation des déchets biomédicaux ;
- Déterminer les questions sociales en relation avec la récupération des déchets telle qu'elle est pratiquée ;
- Evaluer les besoins de formation des cadres sur la gestion des déchets biomédicaux ;
- Evaluer la mise en œuvre des Plans de Gestion des Déchets Biomédicaux (santé humaine et animale) élaborés dans le cadre des Projets REDISSE et COVID-19 ; ou d'autres projets en rapport avec le MSHP
- Participer au processus de sélection des sous-traitants devant intervenir sur des études et travaux ayant un lien avec la Gestion des déchets biomédicaux ;
- Veiller à la mise en œuvre des mesures de gestion des déchets biomédicaux dans la planification, la surveillance et le suivi du programme ;
- Contribuer aux activités de la plateforme Une seule Santé en lien avec la gestion des déchets biomédicaux ;
- Concevoir et assurer la gestion (mise à jour, diffusion et gestion de l'information, etc.) de la base de données du suivi des déchets relatif aux Projets ;
- Contribuer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels en définissant les besoins en études, formations et tout autre activité en matière de gestion des déchets biomédicaux et veiller à leur réalisation ;
- Organiser des missions de supervision de terrain sur les activités de gestion des déchets ;
- Analyser les données de la surveillance et du suivi de Gestion des déchets et proposer des mesures d'amélioration de la gestion des projets et des activités ;
- Assurer la rédaction des rapports périodiques relatifs aux activités de gestion des déchets biomédicaux ;
- Faire la revue et analyser les systèmes existants de stockage des déchets biomédicaux, les systèmes de collecte et d'entreposage en tenant compte du niveau de séparation des types de déchets, de la fréquence de la collecte, et des impacts environnementaux et sanitaires du traitement actuellement opéré sur ces déchets ;
- Contribuer à la mise en œuvre du PEES des projets et tenir des rapports appropriés
- Contribuer à toute autre activité relative aux aspects de gestion des déchets issus des activités de soins des Projets.

**Les références doivent être accompagnées par des certificats de services rendus délivrés par les bénéficiaires des prestations et indiquant la description du projet, l'étendu et la valeur du marché. En l'absence de ces documents, l'expérience déclarée ne sera pas prise en compte.**

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, représenté par le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans les missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formation, les références de prestations similaires accompagnées par des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits, des certificats de travail, etc.)

### III. METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le/la Spécialiste en Gestion des Déchets sera sélectionné(e) suivant la méthode de **Sélection de Consultants Individuel**, conformément aux procédures en vigueur de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

La sélection se fera en deux étapes, une étape d'étude de dossier qui évaluera la formation académique et les expériences à l'issue de laquelle une liste courte des candidats qui remplissent les critères sera élaborée et une étape d'interview qui évaluera les connaissances techniques,

professionnelles ainsi que les qualités personnelles des candidats. Le choix final qui portera sur l'un des candidats retenus à l'étape précédente se fera sur la base des résultats de l'interview/test.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023, « le Règlement de passation des marchés » : les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts (voir paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI).

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence complets aux heures de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn et le vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT au **Siège de l'Unité de Gestion des Projets (UGP), Quartier Coronthie, Commune de Kaloum**. Email : [drgrovogui@gmail.com](mailto:drgrovogui@gmail.com) et [barrysouadou@yahoo.fr](mailto:barrysouadou@yahoo.fr) ou le site : [www.ugp-passp-ms.org.gn/](http://www.ugp-passp-ms.org.gn/)

Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

- 1) Qualifications d'ordre générales (Diplôme, formation et expériences générales) : **Notées sur 35 points**  
*A noter que l'absence de Diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur, disqualifie la candidature.*
- 2) Expériences pertinentes pour la mission (missions similaires) : **Notées sur 60 points**
- 3) Connaissance des logiciels Word, Excel, PowerPoint, etc. : **Noté sur 5 points**

#### IV. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

- a) **Lieu de la mission** : Le poste est situé au siège de l'UGP à Conakry.
- b) **Durée de la mission** : Sur la durée du projet avec des évaluations de la performance à 6 mois puis chaque année. Le renouvellement du contrat se fera sur la base d'une performance annuelle satisfaisante.
- c) **Date de prise de fonction** : 1<sup>er</sup> octobre 2025. La personne retenue devra être en mesure de présenter des garanties suffisantes de disponibilités pour la prise de fonction dès cette date.

#### V. DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un curriculum vitae, les copies des diplômes, les attestations de travail et les coordonnées de son employeur (ou ses anciens employeurs).

Le dossier de candidatures doit porter la mention recrutement d'un(e) «**Spécialiste en Gestion des Déchets**» et déposé sous plis fermés, au **Siège de l'Unité de Gestion des Projets (UGP), Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, au plus tard le 7 août 2025 à 10 heures**. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PRSeS-AOC). Tél. : (+224) 626 963 888 ou 626 963 890. *Les candidatures électroniques ne sont pas autorisées.*

P/Le Coordonnateur National P.O  
Le Responsable Technique des Opérations

Dr Ahmed Tidiane DIALLO

